



SCHWEIZERISCHER BUNDESRAT
CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE
CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

Beschluss

Décision

Decisione

27. Feb. 1989

Kopie zur Kenntnisnahme an: JEHOriginal z. Behandlung bei: FWD

République du Mali ✓
République Démocratique de Madagascar
République Unie de Tanzanie ✓
République Centrafricaine ✓
Accords de rééchelonnement de dettes

an	WR	BJF	BEN	MY	FJ	CP	a/a
Datum	7.5						
Vize	82	BFB	MY	TJ	CP	82	
EDA		3. März 1989					
Ref. <u>1.311 Madagascar 59</u>							

Vu la proposition du DFEP du 8 février 1989

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé

1. Les projets d'accord concernant le rééchelonnement de dettes maliennes, malgaches, tanzaniennes et centrafricaines sont approuvés au sens d'instructions pour les négociations. Le taux d'intérêt afférent au montant à consolider sera fixé conformément aux conditions du marché du moment réduit de 50%.
2. L'Office fédéral des affaires économiques extérieures est chargé de mener les négociations avec la République du Mali, avec la République Démocratique de Madagascar, la République Unie de Tanzanie et la République Centrafricaine concernant l'octroi de ces rééchelonnements de dettes.
3. L'Office fédéral des affaires économiques extérieures ou respectivement les Ambassadeurs de Suisse à Dakar, Dar-es-Salaam et Kinshasa sont chargés de signer les accords.
4. La Chancellerie fédérale est chargée, le moment venu, d'établir les pouvoirs nécessaires à la signature des accords.

Pour extrait conforme,
Le Secrétaire :

Protokollauszug an:				
<input checked="" type="checkbox"/> ohne / <input type="checkbox"/> mit Beilage				
z.V.	z.K.	Dep.	Anz.	Akten
	X	EDA	10	-
		EDI		
		EJPD		
		EMD		
	X	EFD	7	-
X		EVD	15	-
		EVED		
	X	BK	1	-
	X	EFK	2	-
	X	Fin.Del.	2	-

6.31

2310.1

Begleitblatt zum Antrag an den Bundesrat
Feuille d'accompagnement de la proposition au Conseil fédéral

des du	EDA	EDI	EJPD	EMD	EFD	EVD	EVED	BK
Datum Date					- 8	FEV. 1989		

Gegenstand: Rééchelonnement de dettes : Mali, Madagascar,
 Objet: Tanzanie, République Centrafricaine

Zur Behandlung:
 A traiter:

- ohne festen Termin sans délai ferme
- inert Monatsfrist dans le délai d'un mois
- dringliches Geschäft affaire urgente

AC

Séance du Conseil fédéral du 27.2.89

Verantwortlicher(e), Amt (Abk.): Responsable, office (sigle):	R. Gerber, OFAEE	☎	22 44
Sachbearbeiter(in), Amt (Abk.): Spécialiste, office (sigle):	A. Riemer, OFAEE	☎	22 43
Übersetzer(in), Amt (Abk.): Traducteur(trice), office (sigle):		☎	

Inhaltsangabe:
 Résumé:

Il est proposé au Conseil fédéral d'autoriser l'OFAEE à conclure quatre accords bilatéraux de rééchelonnement avec les pays mentionnés ci-dessus selon les nouvelles modalités de consolidation arrêtées par le Club de Paris suite au Sommet de Toronto. La Suisse appliquera un taux d'intérêt concessionnel, traitement destiné aux pays les plus pauvres et les plus endettés. Le montant global consolidé s'élève à environ 27 mio Frs.

La Chancellerie est priée d'établir les pouvoirs nécessaires.

(Forts. bitte wenden/suite tourner s.v.p.)

Ergebnis der Konsultation mitinteressierter Ämter anderer Departemente (Ämterkonsultation):
 Résultat de la consultation des offices intéressés d'autres départements (Consultation des offices):

La présente proposition est faite d'entente avec le DFAE et l'AFF.

16.2

8.2

	EDA	EDI	EJPD	EMD	EFD	EVD	EVED	BK
Zum Mitbericht an Pour co-rapport au	X				X			
Zustimmung Adhésion					17.2			
Änderungen Modifications								
Stellungnahme Réponse								
Vernehmlassung Réplique								

Bundesrats-Sitzung vom
 Séance du Conseil fédéral du 27.2.89

Beschluss des Bundesrates vom
 Décision du Conseil fédéral du

Zustimmung
 Approbation

- antragsgemäss conformément à la proposition
- mit Änderung gemäss Mitberichtsverfahren avec modification par procédure de co-rapport
- mit Änderung gemäss Mitberichtsverfahren und Beratung avec modification par procédure de co-rapport et délibération
- mit Änderung gemäss Beratung avec modification par délibération

Zurückgestellt
 Renvoyé

Abgelehnt
 Refusé

- BBI
- AS
- FF
- RO
- RU
- Deutsche Fassung
- Version française
- Versione italiana
- Originaltext: d
- Texte original: f
- Testo originale: i